



FICHE DE POSTE

Chef du Service de la Médecine du Travail

Mission/Raison d'être

- Assurer la promotion et la mise en œuvre des actions de la médecine du travail et la sensibilisation des partenaires sociaux à la prévention des risques professionnels

Activités Principales

- Appliquer la politique du ministère en médecine de travail ;
- Participer à la conception et l'exécution du plan d'action du Ministère de l'emploi en matière de la promotion de la médecine du travail ;
- Assurer l'encadrement de la recherche scientifique en coordination avec les parties concernées ;
- Assurer l'élaboration des guides et des référentiels dans le domaine de la médecine de travail ;
- Assurer la sensibilisation des acteurs concernés à l'importance de la prévention des risques professionnels ;
- Fournir aux centres de responsabilités supérieurs, à temps, des informations et des données fiables aidant à la prise de décisions;
- Alerter en temps opportun sur l'évolution des situations particulières concernant les domaines d'intervention du service ;
- Veiller à la pertinence des observations, des analyses, des propositions et des avis afin qu'ils puissent orienter efficacement la prise de décision ;
- Assurer la communication et l'explication au niveau de son service de la stratégie, des orientations et des politiques du Ministère ;
- Créer des conditions favorables à une meilleure circulation des flux informationnels dans le sens ascendant, descendant et horizontal ;
- Veiller à la disponibilité des cadres et autres personnels, leur mobilisation et leur engagement dans la réalisation de l'ensemble des missions et programmes du service;
- Mettre en cohérence des interventions des agents relevant de son encadrement pour que les objectifs, actions et résultats incombant à son service puisse être réalisés dans les meilleurs délais et conditions ;
- Assurer la disponibilité de la documentation de référence nécessaire ;
- Contribuer à la veille sur l'image institutionnelle et sociale du Département.
- Assurer une représentation de qualité du Département dans les différentes rencontres, réunions et manifestations.

Compétences Requises

Savoir

- Organisation et missions institutionnelles du Département ;
- Culture organisationnelle de l'Administration ;
- Médecine de travail;
- Normes d'hygiène et de sécurité au travail ;
- Droit social ;
- Droit du travail ;

- Méthodes d'analyse et de recherche en sciences humaines ;
- Leadership ;
- Coaching ;
- Techniques de négociation ;
- Techniques de communication ;
- Techniques d'animation ;
- Rédaction administrative;

Savoir-faire

- Réaliser des diagnostics dans le cadre de la médecine de travail ;
- Apprécier un risque de maladie professionnelle ;
- Apprécier l'impact de la situation d'hygiène et de sécurité au travail sur la santé des travailleurs ;
- Assurer des actions de sensibilisation sur les risques professionnels ;
- Mettre en œuvre les techniques de négociation;
- Mettre en œuvre les techniques de communication;
- Organiser et réaliser des formations;
- Animer des réunions;
- Elaborer des rapports, des bilans et des notes de synthèses ;
- Utiliser les TIC.

Savoir être

- Personne de contact, de dialogue et de compromis ;
- Enthousiaste, convivial, ouvert et conscient de l'importance des relations humaines;
- Créatif, dynamique et réactif ;
- En constante écoute active;
- Avoir l'esprit d'équipe et être attentif aux besoins légitimes de ses collaborateurs;
- Grande capacité d'observation, d'analyse et de synthèse ;
- Conscient de l'importance du respect des principes de transparence et d'éthique;
- Avoir conscience de la dimension citoyenne de sa fonction;
- Faire preuve d'objectivité et d'impartialité

Champ de relations de travail

Relations avec :

- Services du Ministère de la santé ;
- Les partenaires sociaux (syndicats, patronat) ;
- Les facultés de médecine ;
- les associations de médecins du travail et diverses associations et organismes œuvrant dans le domaine ;
- Ministère de l'intérieur ;
- Protection civile ;
- Autorités locales ;
- Les chambres professionnelles.

Environnement et conditions spécifiques de travail

L'emploi nécessite une mobilisation intellectuelle et physique accrue. Il implique:

- Une grande concentration mentale ;
- Une capacité de supporter des relations publiques multiples et diversifiées ;
- Une grande maîtrise de soi et de retenue ;
- Une grande aptitude à la recherche ;
- Une veille continue sur les événements et les acteurs institutionnels et privés ;
- Un risque constant de stress.